

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge

***20071319*****11 JUIN 2020****Greffé**N° d'entreprise : **0452 234 289****Nom**(en entier) : **MANICO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue Jean-Marie Clerdin 11 à 4684 Haccourt****Objet de l'acte : Renouvellement - pouvoirs**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 juin 2020 :

Après délibérations, l'assemblée adopte les décisions suivantes :

1. Renouvellement de mandat d'administrateur

L'assemblée générale ordinaire procède au renouvellement du mandat d'administrateur des personnes suivantes pour une période qui finira immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2026 :

- Brico Invest SA, représentée par son représentant permanent, Madame Vanvinckenroye Maryse
- Monsieur Vanlangenaker Alain

2. Pouvoirs

Les actionnaires donnent tout pouvoir à Madame Cindy Torino, et/ou Madame Anna Müller ou à tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy SCRL pour accomplir au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités de publication légale relative à la présente décision, et en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur Belge et la mise à jour de l'inscription à la Banque Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de l'Entreprise compétent, des Guichets d'Entreprises et de la Banque Carrefour des Entreprises et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire à cette fin.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 6 juin 2020 :

1. Renomination de l'administrateur délégué

A l'unanimité des voix, le conseil d'administration renomme pour une période qui commence ce jour et qui prendra fin immédiatement après la réunion de l'année de 2026 :

- Brico Invest SA, représentée par son représentant permanent, Madame Vanvinckenroye Maryse

2. Pouvoirs

Les actionnaires donnent tout pouvoir à Madame Cindy Torino, et/ou Madame Anna Müller ou à tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy SCRL pour accomplir au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités de publication légale relative à la présente décision, et en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur Belge et la mise à jour de l'inscription à la Banque Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de l'Entreprise compétent, des Guichets d'Entreprises et de la Banque Carrefour des Entreprises et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire à cette fin.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/06/2020 - Annexes du Moniteur belge

Réservé
au
Moniteur
belge



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/06/2020 - Annexes du Moniteur belge

Anna Müller,
Mandataire

Documents déposés:

- Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 juin 2020 ;
- Procès-verbal du Conseil d'Administration du 6 juin 2020 ;
- Attestation du déposant et copie recto-verso de sa carte d'identité.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).